

FÉVRIER 2022

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

La Tragédie du Marché de Matadi-Kibala à Kinshasa

Noël OBOTELA
RASHIDI, Historien.
Professeur ordinaire/
Université de
Kinshasa, Faculté
des Lettres et
Sciences Humaines.
Membre du Conseil
de Rédaction de
Congo-Afrique.
nobotela2005@
yahoo.fr

Ce marché, situé dans la Commune de Mont Ngafula, sur la route N° 1 menant dans la Province du Kongo Central, a été le théâtre d'un drame provoqué par une cause naturelle. En effet, la foudre s'est abattue sur un câble haute tension, entre 6h et 7h du matin, longeant la Nationale N° 1. La chute de ce câble sur le trottoir a occasionné l'électrocution de vendeuses de divers produits agricoles.

Le Chef de l'État a ordonné la prise en charge des frais funéraires des victimes et a demandé au Gouverneur de la Ville de Kinshasa d'accélérer le processus de délocalisation dudit marché. Des voix se sont élevées pour condamner la mauvaise gouvernance foncière à la base de cette tragédie. Les obsèques des victimes ont été organisées le **11 février 2022**.

Le Gouverneur de la Ville a annoncé, le **12 février 2022**, la création de deux marchés à Mont Ngafula. Le premier site choisi est situé dans les parages du Camp PM, non loin de l'ancien emplacement de Matadi-Kibala ; le deuxième est celui de Mitendi.

Le PPRD reporte sa cérémonie d'échanges des vœux en guise de deuil

Par son message du **3 février 2022**, le Secrétaire permanent du PPRD, Emmanuel Ramazani Shadary, a présenté ses condoléances aux familles éprouvées suite, notamment, aux morts de plusieurs militaires engagés dans plusieurs fronts, à la mort de nos compatriotes à Djugu (Province de l'Ituri) et à Beni (Nord-Kivu), au drame de Matadi-Kibala, etc.

Un Évêque renonce à sa charge...

Ayant atteint ses 75 ans d'âge depuis, le 26 avril 2021, et conformément au droit canonique, Son Excellence Mgr Edouard Kisonga avait présenté au Saint-Père sa renonciation à l'office d'Évêque Auxiliaire de Kinshasa. Par un communiqué publié en **février 2022**, le Cardinal Fridolin Ambongo a annoncé l'accord du Pape. Ainsi,

Son Excellence Mgr Edouard Kisonga devient Évêque Auxiliaire Émérite de l'Archidiocèse de Kinshasa.

L'affaire François BEYA ou « agissements contre la sécurité nationale » ?

François Beya, le conseiller spécial du Chef de l'État en matière de sécurité, a été interpellé le **5 février 2022** et gardé à l'Agence Nationale des Renseignements (ANR). Alors que l'opinion se posait la question sur la ou les raisons de cette interpellation, il a fallu attendre le **8 février 2022** pour avoir la « version officielle » par un communiqué du porte-parole du Président de la République qui a annoncé qu' *« il s'agissait d'une affaire relevant de la sûreté de l'État. Une matière de ce genre est de compétence exclusive de l'Agence Nationale des Renseignements (ANR)... Toutefois, dans l'état actuel des choses, on peut affirmer que les enquêteurs disposent d'indices sérieux attestant des agissements contre la sécurité nationale.... »*.

Entretemps, Jean-Claude Bukasa, l'adjoint à François Beya, a été désigné pour assurer son intérim. Sans que rien d'officiel ne soit dit, est-ce la disgrâce de François Beya qui a débuté ?

Le port en eaux profondes de Banana enfin une réalité

La pose de la première pierre de cet imposant ouvrage a eu lieu le **31 janvier 2022**, par le Chef de l'État. Les travaux seront exécutés par les Emirats Arabes Unis pour un montant estimés à 1.200.000.000 de dollars américains.

Encore et toujours des tueries en Ituri

Les miliciens CODECO ont attaqué un camp des déplacés situé en territoire de Djugu en Ituri, le **1er février 2022**. Ils ont ainsi massacré 63 personnes, dont 24 femmes et 17 enfants. Ces attaques répétées font d'énormes dégâts parmi la population.

Dans un communiqué du **9 février 2022**, la CENCO a demandé aux autorités de s'investir pour rétablir la paix. Elle a également exhorté ces miliciens à arrêter de tuer leurs frères et sœurs.

Situation désastreuse des violences au Kasai

Plus de 9.450 cas de violences diverses, notamment celles basées sur le genre, ont été dénombrés au Kasai, en 2021. Cela a été révélé à la presse le **9 février 2022**, à Tshikapa, par la Ministre provinciale du genre. D'après elle, cette situation trouve ses fondements dans les conflits communautaires, la pauvreté, les coutumes avilissantes et les violences armées.

La levée du couvre-feu est effective

À l'issue d'une réunion du Comité multisectoriel de lutte contre le covid-19 présidée par la Président de la République, le couvre-feu a été levé, le

14 février 2022. Cela aura fait 379 jours au cours desquels le Congolais était astreint de ne pas circuler après 23 heures. Cette levée ne concerne pas les Provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu soumises à l'État de siège. Néanmoins, les mesures barrières demeureront de stricte observance. Rappelons que cette levée est survenue suite à la baisse sensible du taux des contaminations après l'apparition du variant Omicron. Malgré cette mesure, le Dr Muyembe a invité les Congolais à la vigilance, dans la crainte d'une potentielle vague entre avril et juillet 2022.

Au-delà du contexte sanitaire, d'autres voix ont rappelé la nécessité de renforcer des patrouilles nocturnes. C'est le cas de l'ONG Coalition Citoyenne pour le Congo qui a plaidé pour le contexte sécuritaire. Des informations alarmantes font état des incursions nocturnes des « Kuluna » dans la Commune de Mont Ngafula. Ces bandes font des incursions nocturnes dans des maisons d'habitations pour voler en utilisant des armes blanches ou en intimidant les victimes. Les résidents de certains quartiers sont ainsi sous une psychose indescriptible.

Pas de chevauchement entre identification des personnes et enrôlement des électeurs

Profitant d'un déjeuner offert aux responsables des médias, le Premier Ministre a, le **14 février 2022**, rassuré que l'organisation des élections ne sera nullement retardée en dépit des inquiétudes de la CENI quant à l'incidence éventuelle que les différentes opérations pourraient avoir sur le délai constitutionnel.

Nomination d'un Secrétaire Général et de trois ambassadeurs

En date du **15 février 2022**, le Chef de l'État a signé deux ordonnances. La première concerne la nomination de trois ambassadeurs, à savoir John Nyakeru, pour représenter la RD Congo au Kenya, Fidèle Mulaja, comme ambassadeur en Afrique du Sud, et Ivan Vangu, en qualité de représentant de la RD Congo en Russie. La seconde ordonnance se rapporte à la désignation de Jean-Jacques Luboya Tshishima au poste de Secrétaire général à la présidence.

Quarante ans après, que devient l'UDPS ?

Au cours d'une messe d'action de grâce célébrée le **15 février 2022**, à la Cathédrale Notre-Dame du Congo, pour commémorer les quarante années de l'existence de l'UDPS, le célébrant a mis l'accent sur le parcours de ce parti. À son âge de maturité, l'UDPS semble voguer sur une mer houleuse. Une crise qui ne dit pas son nom semble couvrir. C'est pourquoi le célébrant a insisté sur la paix et l'unité au sein de cette formation. Il faut préserver l'unité à tout prix, a-t-il souligné.

Le RAM est devenu gratuit !

Lors de la 41^e réunion du Conseil des ministres, le Gouvernement a décidé de l'arrêt, le **1^{er} mars 2022**, du prélèvement de la taxe sur le Registre des

appareils mobiles (RAM) sur toute l'étendue du pays. Notons que cette taxe a commencé en octobre 2021.

Derniers hommages à un haut magistrat

Décédé en Belgique, le 17 janvier 2022, Benoît Lwamba, le tout premier président de la Cour constitutionnelle, a été inhumé, le **20 février 2022**, à Kinshasa. Les hommages de la Nation lui ont été rendus le **19 février 2022**. L'illustre disparu a été décoré à titre posthume par le Président de la République du titre de Grand Chancelier des ordres nationaux de la médaille de Grand cordon dans l'ordre national de Héros nationaux Kabila-Lumumba.

Le « PALU » en deuil

Dans un communiqué, du **18 février 2022**, la Direction Politique du Parti Lumumbiste Unifié/Gizenga a annoncé le décès de Madame Dorothee Gizenga, survenu à la suite d'un problème de santé.

Jean-Marc Kabund a enfin obtenu l'autorisation de sortir !

Le premier Vice-président de l'Assemblée Nationale a demandé l'autorisation de sortir du pays pour se faire soigner d'un traumatisme subi au genou. Le Président de l'Assemblée Nationale a accédé à sa requête pour un séjour de 16 jours en Grande Bretagne, à savoir, du 18 février au 5 mars 2022 !

La RD Congo tient sa 12^e conférence diplomatique

Le ministère des Affaires Etrangères a tenu sa 12^e conférence diplomatique, du **26 au 28 février 2022**, à Kinshasa sous la direction du Chef de l'État. Sous le thème de *La diplomatie au service du développement de la RDC et de la paix*, ces assises consistent à adapter l'appareil diplomatique congolais aux grandes mutations du monde et à le réorienter vers des objectifs de développement...

Des rumeurs sur l'arrestation de Yav Mulang non confirmées

L'ancien ministre des Finances Yav Mulang a été entendu, le **22 février 2022**, au Parquet Général près la Cour d'Appel de Gombe. Cette audition a fait l'objet de plusieurs rumeurs de son arrestation. Cela a été démenti par la suite.

Bientôt le Gouvernorat de la Ville de Kinshasa aura sa base de données des locataires et des bailleurs

La maximisation des recettes pour le développement de la Ville incite Kinshasa à disposer rapidement une base de données reprenant bailleurs et locataires. Le Gouverneur de la Ville a lancé, le **18 février 2022**, le projet de contrat de bail numérique entre propriétaires et locataires. Cette opération permettra au service fiscal et financier de la Ville de Kinshasa

de savoir ce que le contribuable paye réellement. Notons que les contrats de bail constituent une source importante de réalisation des recettes, dans la mesure où les assujettis à l'impôt sur les revenus locatifs sont légion. Ainsi, s'ils s'acquittaient régulièrement de cet impôt, ils donneraient à la Ville les moyens pour son développement.

Soutiens des chefs coutumiers au développement de 145 territoires de la RD Congo

Les chefs coutumiers, regroupés au sein de l'Alliance Nationale des Autorités Traditionnelles du Congo, ont été reçus, le **5 février 2022**, par le Président du Sénat. La délégation de 14 chefs coutumiers a, non seulement remis au Président du Sénat un mémorandum marquant leur soutien au programme de développement de 145 territoires, mais aussi exposé les difficultés auxquelles ils sont confrontés. Par ce canal, les chefs coutumiers ont sollicité une audience auprès du Chef de l'État.

Élection des Gouverneurs et Vice Gouverneurs

Par sa décision n° 005/CENI/BUR/2022, du **3 février 2022**, portant publication du calendrier réaménagé, l'élection des Gouverneurs et Vice Gouverneurs des provinces du Bas-Uele, du Haut-Lomami, du Kasai Central, du Kasai Oriental, du Kongo Central, de la Lomami, du Mai-Ndombe, du Maniema, de la Mongala, du Tanganyika et de la Tshopo, ainsi que celle partielle des vice-gouverneurs des provinces de Kinshasa et du Kwango, auront lieu le 6 avril 2022.

AFRIQUE

République du Congo : À l'initiative du Président Denis Sassou Nguesso, il s'est tenu à Oyo (Congo-Brazzaville), le **12 février 2022**, un sommet sur la paix et la sécurité régionale dans les Grands Lacs. Y étaient présents : Yoweri Kaguta Museveni (Ouganda), Faure Gnassingbe (Togo), Félix Tshisekedi (RD Congo). Les échanges ont essentiellement porté sur la situation politique et sécuritaire dans la région des Grands Lacs d'Afrique Centrale et d'Afrique de l'Ouest.

Burkina Faso : Une période de 30 mois a été envisagée avant les élections, suite au coup d'État intervenu en janvier 2022. Par ailleurs, le ministère du Commerce du Burkina a annoncé, le **23 février 2022**, la suspension de l'exportation du maïs sur tout le territoire national.

Le **Sénégal** a réussi, le **6 février 2022**, à Yaoundé, à obtenir sa première coupe continentale face à l'Égypte, après prolongation, par 4 tirs contre 2, lors de la finale de la 33^e Coupe d'Afrique des Nations (CAN).

L'**Union Africaine** a un nouveau Chef en la personne du Président sénégalais Macky Sall, qui remplace ainsi le Congolais Félix Antoine Tshisekedi, à partir du **6 février 2022**. ■